

Feu vert obtenu pour une nouvelle déchèterie

Par Maxime Schwarb

SAINT-PREX | INFRASTRUCTURE

Trois ans après l'incendie qui a ravagé l'infrastructure, le Conseil communal a accepté mercredi la demande de crédit destinée à financer sa reconstruction.

C'était dans la nuit du 28 au 29 juin 2020. La déchèterie de Saint-Prex et le bâtiment occupé par le Service de l'environnement et des espaces publics (SEEP) et le Service des Eaux (SEaux) étaient détruits par un incendie.

Depuis trois ans, les habitants ont malgré tout pu profiter d'un site fonctionnel – les bases en béton ayant été conservés –, mais le SEEP et le SEaux ont dû déménager du côté de l'ancienne administration.

En mars, l'Exécutif a donc présenté deux préavis. Le premier visant à financer la reconstruction du centre technique communal pour un montant de 6370 000 francs. Un texte dont le vote a été repoussé à deux reprises. «La déchèterie de l'époque coûtait approximativement 4,7 millions. Certains nous ont dit: «Pourquoi vous nous demandez



L'employé de la Commune Patric Gianina (à g.) et le municipal Jan von Overbeck. Bovy

aujourd'hui 2 millions de plus?», explique le municipal en charge Jan von Overbeck. Il y a des plus-values. Je pense notamment à l'amélioration de la circulation, le bâtiment sera plus grand, il y a de nouvelles normes. Et il y a l'évolution des prix. Mais ce sont des choses qu'il faut exposer à la population, ça a provoqué des discussions très saines du point de vue démocratique.» Des débats qui ont mené à l'acceptation du projet le 30 août, lors de la séance du Conseil communal.

| Panneaux solaires

À l'avenir, l'infrastructure sera également dotée de panneaux

photovoltaïques sur son toit. Une forme de continuité pour la Municipalité qui a présenté depuis septembre 2022 – lorsqu'elle apprenait que sa facture d'électricité bondissait de 1600 % suite à l'envolée des cours de l'énergie – une série de textes d'un montant total d'environ 1,5 million de francs pour la pose de panneaux solaires.

La déchèterie était également l'objet d'un second préavis, destiné lui à financer un toit de protection sur les bennes pour un montant de 670 000 francs. «L'intérêt était d'empêcher la pluie de rentrer dans les bennes, car si celles-ci sont pleines d'eau, cela

génère des frais supplémentaires, la facturation se faisant en tonne», explique le membre de l'Exécutif. Une proposition qui n'a pas reçu le soutien de la majorité des conseillers, celle-ci ayant été refusée. «Ce n'est pas dramatique. Toutes les bennes ont des couvercles, il faudra les fermer, mais cela aurait apporté un peu plus de confort aux employés communaux», tempère Jan von Overbeck.

Les travaux du nouveau centre technique communal ne devraient maintenant plus tarder et pourraient se terminer «d'ici environ un an», estime Jan von Overbeck. ■